

38ème Assemblée générale de l'Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD) : mardi 16 février 2010
Procès-verbal

1) Introduction du Président

Pierre Boillat souhaite la bienvenue à la 38ème Assemblée de l'Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD), et remercie tous les membres de leur présence. Pierre Boillat salue tout particulièrement la présence de Mme Yolande Estermann Wiskott (directrice de la Haute école de gestion, Filière Information documentaire - HEG/ID -, Présidente de Bibliothèque Information Suisse – BIS -, et membre de l'AGBD), de Mme Danielle Mincio (membre du Conseil de direction de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions – IFLA -, et membre d'honneur de l'AGBD), et de M. Michel Gorin (Vice-Président de la Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique – CLP-, chargé d'enseignement à la HEG/ID et membre de l'AGBD).

Pierre Boillat transmet les messages des personnes excusées à cette assemblée¹.

Pierre Boillat rappelle que l'AGBD poursuit son action pour défendre les métiers de l'information et de la documentation en restant vigilante pour être prête à soutenir les intérêts de la profession. Pierre Boillat encourage les membres à rejoindre le Comité dans cette action et rappelle que des élections (5 places) auront lieu dans la soirée (point 6 de l'ordre du jour).

Pierre Boillat rappelle également que l'AGBD est un groupe d'intérêt de BIS et qu'un soutien financier peut être octroyé par BIS si 75% des membres de l'AGBD s'affilient également à l'association nationale.

Pierre Boillat annonce que le Salon international du livre et de la presse de Genève se tiendra entre le 28 avril et le 2 mai prochain. À cette occasion, un passe gratuit sera disponible pour les membres de l'AGBD. Pierre Boillat explique que le Salon mettra à disposition dès le 11 mars un formulaire en ligne par lequel les entrées gratuites pourront être retirées.

Pierre Boillat rappelle également que le Congrès IFLA 2010 aura lieu à Göteborg du 10 au 15 août, et que le Congrès BIS 2010 se tiendra du 1^{er} au 4 septembre au Learning Center de l'Ecole Polytechnique fédérale de Lausanne.

Pierre Boillat précise que des nouvelles plaquettes d'adhésion de l'AGBD, ainsi que des lettres à en-tête et des cartes de compliment seront prochainement réimprimées, afin de faire figurer le logo de l'IFLA (dont l'AGBD est désormais membre) et le nouveau logo BIS.

Suite aux différents entretiens tenus avec des responsables de bibliothèques entre fin 2008 et

¹ Voir annexe 1 : Liste des personnes excusées

début 2009, Pierre Boillat encourage les membres à transmettre leurs souhaits et leurs commentaires au Comité, afin que celui-ci puisse œuvrer en faveur de ces idées. Pierre Boillat explique qu'il revient également aux membres de donner l'impulsion sur les axes de travail de l'AGBD. Pierre Boillat rappelle que la synthèse de ces entretiens a été publiée dans Hors-texte numéro 89.

2) Approbation du Procès-verbal de la 37ème Assemblée générale de l'AGBD

Pierre Boillat explique que les procès-verbaux ne sont plus envoyés aux membres en version imprimée, par souci d'écologie. Les procès-verbaux sont disponibles sur le site Internet de l'AGBD. Pierre Boillat ajoute qu'un procès-verbal peut tout de même être envoyé par courrier postal sur demande.

Le procès-verbal de la 37ème Assemblée générale de l'AGBD est adopté à l'unanimité, avec les remerciements à son auteur.

3) Rapport d'activités 2009 et projets pour 2010

Activités 2009

Pierre Boillat explique tout d'abord que le rapport d'activités 2009 n'a pas encore été diffusé et qu'il sera publié dans le prochain numéro de Hors-texte.

Au 31 décembre 2009, Pierre Boillat annonce que l'AGBD regroupe 317 membres (320 membres en 2008), constitués de 271 membres ordinaires, 40 membres retraités, 2 membres en formation et 4 membres d'honneur. Hors-texte est par ailleurs distribué à 80 abonnés.

Pierre Boillat rappelle que l'AGBD a organisé le 30^{ème} anniversaire de Hors-texte au mois de novembre. Pierre Boillat souligne la convivialité et le plaisir partagés lors de cet événement.

Pierre Boillat rappelle à nouveau qu'une enquête (Arraiolos) a été réalisée auprès de 13 responsables de bibliothèques entre fin 2008 et début 2009. La synthèse de ces entretiens a été publiée dans le numéro 89 de Hors-texte. Pierre Boillat encourage vivement les membres à transmettre leurs souhaits, leurs idées et leurs commentaires au Comité.

Pierre Boillat explique que l'AGBD s'est affilié en novembre 2009 à l'IFLA, ouvrant ainsi une perspective de réflexion et de collaboration au niveau international. Pierre Boillat ajoute que l'AGBD reçoit donc désormais l'IFLA Journal. Pierre Boillat précise que ce périodique est déposé à la Bibliothèque de Sciences économiques et sociales, et remercie donc Mme Daisy McAdam d'avoir accepté ce dépôt.

Pierre Boillat explique également que l'AGBD a pris position en 2009 concernant les nouvelles normes de formation CLP, et notamment par un premier courrier individuel le 12 juin 2009 puis par un second courrier (en partenariat avec les associations romandes) le 15 juin 2009.

Pierre Boillat souligne que l'année 2009 a proposé deux Midis-AGBD : la première conférence a été tenue par M. Dominique Lahary le 8 avril 2010² et la seconde par M. Pio Pellizzari (Directeur de la Phonothèque nationale suisse). Pierre Boillat explique que des attestations de formation continue peuvent être délivrées à l'issue de ces conférences. Pierre Boillat rappelle que la suggestion de réaliser ces attestations avait justement été faite par un responsable de bibliothèque lors de l'enquête Arraiolos.

Pierre Boillat rappelle que le Salon international du livre et de la presse de Genève en 2009 a proposé des passes gratuits pour les membres de l'AGBD.

Pierre Boillat explique également que l'année 2009 a proposé un voyage d'études en Haute-Savoie (visite du château de Menthon-Saint-Bernard, visite de la Bibliothèque municipale d'Annecy-site de Bonlieu-, et conférence de M. André Palluel) au mois de juin. Pierre Boillat souligne la qualité de ces visites et de ces échanges et se réjouit du succès rencontré lors de cette journée. Pierre Boillat explique que ce succès encourage le Comité à continuer de proposer de telles excursions professionnelles chaque année.

Pierre Boillat rappelle que l'AGBD a participé au Prix romand de bibliothéconomie, organisé en partenariat avec le Groupement valaisan des bibliothèques (GVB) et le Groupe régional des bibliothécaires vaudois (GRBV). Le Prix a été décerné cette année à M. Christophe Bezençon pour son mémoire intitulé « Evaluation des bibliothèques HES, sélection et définition d'indicateurs de performance et de qualité : répondre à une directive ». L'originalité du sujet et ses implications très concrètes pour nombre de bibliothèques ont su convaincre le jury. Pierre Boillat salue par ailleurs la présence de M. Bezençon à cette assemblée.

Pierre Boillat souligne l'importance accordée aux collaborations entre associations et rappelle la tradition de l'AGBD de participer à des échanges et à maintenir des contacts réguliers avec les associations professionnelles. Ainsi, Pierre Boillat a participé en 2009 à l'Assemblée générale ainsi qu'au Conseil consultatif de BIS qui s'est tenue à Fribourg. Pierre Boillat a également participé aux réunions des associations professionnelles de Suisse romande (ABF, AJB, GRBV, GVB et AGBD) qui se sont tenues à trois reprises. Pierre Boillat explique que ces collaborations sont de très bonne qualité et que les échanges sont riches.

Pierre Boillat explique que l'AGBD a également été représentée lors de l'Assemblée générale de l'Association des agent-e-s et des assistant-e-s en information documentaire (AAID) ainsi que lors de la remise du Prix AID. Pierre Boillat rappelle que l'AGBD a collaboré au programme de formation continue 2010 de la CLP, et s'est également rendu à l'Assemblée générale de l'Association of International librarians and information specialists (AILIS).

Le comité de rédaction de Hors-Texte, composé de Mme Elisabeth Bernardi, Mme Marie-Pierre Flotron, Mme Maria-Luisa Noetzelin, Mme Danièle Tosi et de M. Eric Monnier a fait paraître 3 numéros en 2009 (88 à 90). Pierre Boillat remercie le comité Hors-Texte pour son travail.

² « Entre le local et le global, entre la rareté et l'abondance, quels avènements pour les bibliothèques ? ».

Pierre Boillat rappelle également que le programme de formation continue de la CLP, le programme de formation continue de l'ABF, le programme de formation continue de BIS ainsi que le papillon d'information concernant les aides financières possibles de l'AGBD sont mis à disposition de l'assemblée en cette soirée. Pierre Boillat précise que les membres de l'AGBD peuvent bénéficier des formations continues des autres associations au même tarif que leurs membres respectifs.

Pierre Boillat ajoute qu'il porte toute son attention sur la promotion de l'AGBD et notamment sur l'adhésion de nouveaux membres. Pierre Boillat explique avoir ainsi présenté l'AGBD aux étudiants de 1^{ère} année de la HEG/ID et envoyé un courrier aux nouveaux diplômés. Pierre Boillat rappelle que l'AGBD avait justement modifié ses statuts en 2008 afin d'encourager les étudiants en formation à adhérer à l'association, mais que cette initiative n'a pas remporté le succès espéré. Pierre Boillat explique qu'une nouvelle stratégie de promotion doit être envisagée et encourage les membres à soumettre leurs idées au Comité.

Pierre Boillat souligne que l'AGBD a réagi en 2009 à deux annonces de postes dont le libellé et le profil étaient imprécis. L'AGBD a également relayé le projet « Né pour lire » et en a fait la promotion (Hors texte numéro 88)³.

Pierre Boillat précise qu'un droit de réponse a été réalisé à l'attention du comité de rédaction de « Migros Magazine » suite à l'article paru dans le numéro 40 du 28 septembre 2009 et portant sur les bibliothèques de la rue de Carouge⁴. Cet article omettait en effet bon nombre d'institutions professionnelles situées dans ce quartier.

Pierre Boillat ajoute que l'AGBD a signé la pétition pour la création du Centre Grisélidis Réal – Documentation internationale sur la prostitution.

Pierre Boillat présente les membres du comité de l'AGBD et les remercie grandement pour leur travail : Marie-Aude Python Curtet (secrétaire), Anita Matteazzi (archiviste), Dimitri Donzè (trésorier et webmestre), Daniel Jaccaz (vice-président et responsable pour l'AGBD du Prix romand en bibliothéconomie), Chantal Gallarotti (responsable des animations, avec la complicité de Mme Nancy Rihs pour le voyage en Haute-Savoie), et lui-même, président.

Projets 2010

Pierre Boillat explique tout d'abord que la priorité des actions de l'AGBD en 2010 portera sur l'adhésion de nouveaux membres, par le biais notamment de la promotion dans les écoles professionnelles ainsi que dans les différents services d'information documentaire de Genève.

Pierre Boillat annonce que de nouveaux Midis-AGBD seront organisés en 2010, dont le premier s'est d'ailleurs déjà tenu le 20 janvier en proposant la conférence de Mme Fabienne Regard (« L'histoire orale, approche méthodologique et résultats pratiques »).

³ Initiative conjointe de la fondation Bibliomedia Suisse et de l'Institut suisse Jeunesse et Médias souhaitant promouvoir la lecture auprès des tout-petits.

⁴ « La rage de lire : ballades littéraires rue de Carouge, paradis des lecteurs »

Pierre Boillat rappelle que le site Internet de l'AGBD a migré en 2009 sur un nouveau site d'hébergement⁵. L'année 2010 verra se développer les fonctionnalités du nouveau site de l'AGBD, en faisant peut-être appel à un mandataire extérieur pour ce faire.

Pierre Boillat annonce qu'un mandat relatif à la réalisation d'un produit documentaire est également prévu en 2010 auprès de la HEG/ID. L'AGBD souhaite en effet lancer une étude sur les portails documentaires professionnels. Cette première étude, selon les résultats obtenus, donnera ainsi peut-être lieu dans un second temps à un travail de Bachelor.

Pierre Boillat rappelle que la collaboration entre l'AGBD et les autres associations professionnelles continuera à être poursuivie en 2010. Pierre Boillat précise avoir déjà rencontré Mme Yolande Estermann Wiskott, nouvelle Présidente de BIS, ainsi que Mme Christine Schaad Hügli, nouvelle Secrétaire générale de BIS, le 28 janvier 2010. Pierre Boillat a également participé à l'Assemblée générale de l'AAID le 13 février dernier à Fribourg.

Pierre Boillat souligne qu'un axe majeur de travail de l'AGBD en 2010 portera sur le développement international dont M. Jean-Philippe Accart parlera en point 5.

Pierre Boillat précise également que l'AGBD souhaite augmenter l'enveloppe financière du Prix romand en bibliothéconomie en 2010 : l'AGBD est encore en attente de réponse de la part du GVB.

4) Comptes et budget

Dimitri Donzé rappelle que l'Assemblée générale 2007 avait approuvé le principe selon lequel l'AGBD n'a pas pour vocation de thésauriser un avoir qui représentait à l'époque presque deux ans de recettes (soit près de 30'000 francs). Le Comité avait ainsi planifié des comptes déficitaires pour les deux à trois années suivantes. Dimitri Donzé précise que faute de dépenses justifiées, les exercices 2007 et 2008 n'avaient pas permis d'entamer de manière significative la fortune de l'association.

Dimitri Donzé annonce que la tenue en 2009 de plusieurs activités à l'attention des membres de l'AGBD (excursion en Haute-Savoie au mois de juin, fête des 30 ans de Hors-texte en novembre notamment) a permis d'obtenir des comptes conformes aux souhaits du Comité.

Ainsi, en 2009, les dépenses se sont montées à Frs 18'553.85, dont 8'302.99 ont été dévolus aux seules manifestations. Les recettes de Frs 14'161.81 proviennent essentiellement des cotisations des membres (Frs 10'620.00) et des abonnements à Hors-texte (Frs 1'100.00).

Dimitri Donzé annonce que l'exercice 2009 se conclut avec un déficit de Frs 4'392.04, la fortune de l'AGBD au 31 décembre 2009 se montant ainsi à Frs 21'002.24.

⁵ <http://www.agbd.ch>

M. Michel Gorin, vérificateur de compte, présente le Rapport des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2009. Ce rapport, effectué avec M. Olivier Rod, a été réalisé par sondage aléatoire. Les vérificateurs de compte constatent avec satisfaction la réalisation de dépenses justifiées par le Comité. Le rapport remercie le trésorier de la bonne tenue et présentation des comptes et de sa disponibilité lors de leur vérification. Les vérificateurs de comptes recommandent en conséquence à l'Assemblée générale d'adopter sans réserve les comptes 2009 de l'association et d'en donner décharge au Comité. L'Assemblée générale accepte.

Pierre Boillat remercie Dimitri Donzé et Messieurs Gorin et Rod pour leur travail. Pierre Boillat souligne que la réalisation de projets (et donc la réalisation de dépenses financières !) ne nécessitent pas seulement des ressources financières mais également des ressources humaines pour consacrer du temps à la mise en place de projets. Pierre Boillat explique en effet que le Comité a travaillé en 2009 en sous-effectif par rapport aux Statuts.

5) Plan d'action pour les relations internationales en 2010

Pierre Boillat donne la parole à M. Jean-Philippe Accart, Directeur de la Bibliothèque de la Faculté des Sciences de l'Université de Genève. Pierre Boillat souligne l'implication de M. Accart dans les relations professionnelles internationales et précise que M. Jean-Philippe Accart porte sa candidature au sein du Comité de l'AGBD.

M. Jean-Philippe Accart remercie tout d'abord le Comité pour son invitation et pour l'avoir contacté depuis son arrivée à Genève il y a environ 1 année.

M. Accart explique travailler dans le domaine de la gestion de l'information depuis plus de vingt ans. M. Accart a occupé plusieurs postes de responsable ou de chargé de projet documentaire dans des secteurs diversifiés. Membre d'associations professionnelles nationales (ADBS, ABF, BIS, SLIR) et internationales (IFLA), M. Accart a réalisé plusieurs mandats dans celles-ci, et notamment dans le cadre de l'IFLA depuis 1991. M. Accart explique que sa contribution au sein de l'AGBD représentera ainsi une continuité dans son parcours afin de faire profiter l'AGBD de son expérience et de ses contacts au sein de ces associations, et notamment de l'IFLA.

M. Accart explique qu'il collabore notamment étroitement avec Mme Daisy McAdam pour l'Association of international librarians and information specialists (AILIS) afin de développer les relations internationales pour les bibliothèques universitaires. M. Accart estime que ces liens peuvent ainsi être renforcés avec l'AGBD pour mener ensemble des actions communes (formations, conférences, etc).

M. Accart rappelle que l'IFLA est constituée notamment d'une section spécifique pour les associations nationales et locales et que l'AGBD y a ainsi toute sa place.

M. Accart estime qu'il est important pour une association professionnelle de participer à de tels échanges et d'être insérée dans un milieu professionnel international. M. Accart se réjouit des idées à développer pour l'AGBD au sein de l'IFLA et confirme sa candidature au sein du Comité

de l'AGBD pour ce dossier⁶.

Pierre Boillat remercie grandement M. Accart pour sa présentation et pour son soutien à l'AGBD. Pierre Boillat confirme que la présence de M. Accart au sein du Comité de l'AGBD offre des perspectives importantes de collaboration. Pierre Boillat estime également que des rapprochements avec le Swiss librarians for international relations (SLIR) ainsi qu'avec la Bibliothèque nationale suisse peuvent être développées et se réjouit de ces nouveaux champs de collaboration.

Pierre Boillat explique que l'IFLA sollicite ses membres de façon très concrète. Pour exemple, l'AGBD est actuellement impliquée afin d'apporter son point de vue et ses suggestions sur l'organisation des assemblées générales de l'IFLA. Pierre Boillat précise qu'en tant qu'association membre de l'IFLA, l'AGBD est également affiliée d'office à la section « Management of library associations », section par ailleurs très active. L'AGBD bénéficie en outre encore d'un droit d'affiliation à 2 autres sections de son choix, qui seront spécifiquement recommandées par M. Accart au Comité.

Pierre Boillat précise que les membres de l'AGBD bénéficient des tarifs des membres de l'IFLA (congrès notamment).

Mme Danielle Mincio confirme que la section de l'IFLA réunissant les associations nationales et locales est très active et que ce groupe réalise actuellement un didacticiel regroupant les idées qui ont émergé lors du Congrès de Milan. Cette plateforme de discussion sera présentée à Göteborg.

6) Elections

Pierre Boillat annonce le départ du Comité de Mme Anita Matteazzi après 6 ans de collaboration (fin du 3^{ème} mandat) et la remercie chaleureusement pour tout le travail effectué, notamment au sein des archives de l'AGBD.

Pierre Boillat annonce également le départ du Comité de M. Daniel Jaccaz, jeune retraité et donc non rééligible pour un troisième mandat. Pierre Boillat le remercie grandement pour sa précieuse collaboration, notamment dans le cadre du Prix romand en bibliothéconomie.

Pierre Boillat annonce que Mme Chantal Gallarotti, Mme Marie-Aude Python, M. Dimitri Donzé et lui-même en tant que Président, restent au Comité.

Pierre Boillat fait un appel à candidatures pour que des membres rejoignent le Comité de l'AGBD (5 places disponibles) :

M. Jean-Philippe Accart confirme sa candidature, comme présentée au point 5.

M. Philippe Cosandey, bibliothécaire à la Bibliothèque de Saint-Jean (Réseau des Bibliothèques

⁶ Pour toute information complémentaire, consulter le site de M. Jean-Philippe Accart : <http://www.jpaccart.ch>

municipales de la Ville de Genève), porte sa candidature.

M. Alexandre Boder, chargé d'enseignement à la HEG/ID, porte sa candidature.

L'Assemblée vote unanimement en faveur de ces trois candidatures, sous les applaudissements. Pierre Boillat se réjouit pleinement d'accueillir trois nouveaux collègues au sein du Comité. Pierre Boillat précise parallèlement que les bibliothèques scolaires ne sont pas représentées par un professionnel au Comité. Aucune autre candidature n'est cependant proposée.

7) Divers et propositions individuelles

Trois propositions ont été envoyées au Comité.

Hors-texte

Pierre Boillat annonce que le concours 2009 de Hors-texte (photographie d'une bibliothèque à deviner) récompense 2 gagnants : M. Michel Gorin (concours du numéro 89) et Mme Marie-Claude Martin (concours du numéro 90). Deux bouteilles de vin sont remises pour cette occasion. M. Eric Monnier confirme que ce concours se perpétuera en 2010 et encourage les membres à transmettre au Comité de Hors-texte toute nouvelle photographie de bibliothèque !

M. Eric Monnier annonce que le Comité de Hors-texte souhaite préparer la réflexion sur son avenir. En effet, Mme Elisabeth Bernardi et lui-même quitteront le Comité en 2011 afin de laisser place à de nouvelles forces. Ces deux départs sont ainsi l'occasion de préparer le futur. M. Eric Monnier invite le Comité de l'AGBD à porter une réflexion de fond sur la promotion de Hors-texte et de l'association de façon générale, afin de se donner des moyens concrets pour renouveler les forces de travail et de collaboration. M. Eric Monnier ajoute que des nouvelles formes de communication peuvent être construites autour de la version papier de Hors-texte (blog, version électronique disponible par exemple), et qu'il est important que le Comité réfléchisse à son avenir en trouvant des professionnels prêts à reprendre le flambeau. Eric Monnier encourage les membres à proposer leur candidature et à en parler auprès de leurs collègues.

Pierre Boillat remercie Eric Monnier pour ce point et confirme que celui-ci sera mis à l'ordre du jour du prochain Comité.

IFLA – Actions en faveur de Haïti

Mme Danielle Mincio présente les actions mises en place par l'IFLA pour Haïti. Mme Danielle Mincio rappelle que la reconstruction de ce pays dévasté passe également par la reconstruction de ses institutions culturelles et par la mise à disposition de la culture et du Savoir pour la population. Mme Danielle Mincio explique que les $\frac{3}{4}$ des bibliothèques ont été détruites par le tremblement de terre : des collections ont pu être sauvées et déposées provisoirement dans des dépôts de fortune. Mme Danielle Mincio rappelle que l'aide internationale est indispensable. Mme Danielle Mincio explique que l'IFLA collabore avec l'association internationale « Le

Bouclier bleu⁷ » afin de sauvegarder le patrimoine et de mettre en place des mesures sur place. Mme Danielle Mincio précise que la Suisse n'est pas membre du « Bouclier bleu » mais que la Protection civile des biens culturels a fait savoir qu'elle mettrait en place des mesures ultérieurement. Mme Danielle Mincio regrette par ailleurs de ne pas avoir encore eu d'écho de la part de BIS pour proposer un plan d'aide et de reconstruction. Mme Danielle Mincio précise que l'Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes (AIFBD) va prêter main forte pour la reconstruction des bibliothèques scolaires en Haïti et pour mettre en place un plan de formation des bibliothécaires sur place.

Mme Danielle Mincio explique que l'IFLA a établi un plan d'action depuis la semaine dernière. Mme Mincio rappelle qu'il est indispensable de travailler avec la population locale, d'intégrer les professionnels haïtiens dans le processus de reconstruction des bibliothèques, et non pas d'imposer une démarche « de l'extérieur ». Mme Mincio souligne que la francophonie a un rôle important à jouer dans cette action. Mme Mincio explique que l'IFLA mène principalement deux actions :

- une collecte de fonds ciblée au niveau des associations et des bibliothèques afin de reconstruire le réseau des bibliothèques en Haïti. Un appel à dons de livres scolaires est également réalisé
- un plan d'action précis pour le sauvetage des collections, précisant chronologiquement notamment les mesures suivantes à mettre en place :
 - o sécuriser les bâtiments
 - o protéger les collections contre la pluie
 - o trouver la personne responsable de chaque bibliothèque
 - o identifier les lieux de stockage des documents
 - o prévoir l'achat de containers de stockage (10'000 euros environ par container)
 - o former le personnel local pour le stockage
 - o trier les collections sauvées (pilon et rachat) et former le personnel à cette opération
 - o installer les lieux de stockage des documents
 - o réaliser un inventaire et opérer au choix de traitement des documents
 - o restaurer les documents et former les bibliothécaires à ce travail
 - o reconstruire le réseau des bibliothèques (bâtiments antisismiques), en mettant la priorité sur les établissements scolaires et universitaires
 - o reconstruire et organiser les collections, en formant le personnel local
 - o étudier les besoins en formation
 - o créer une école professionnelle.

Ce plan d'action se développera sur le long terme, de 2 à 10 ans.

Mme Danielle Mincio précise que le Conseil international des archivistes (CIA) soutient l'IFLA dans cette opération et collabore étroitement. Mme Mincio souligne également que des bus vont être achetés au Mexique afin de mettre en place des bibliothèques mobiles près des écoles.

Mme Mincio encourage les membres de l'AGBD à s'investir dans ces actions et à mettre à

⁷ http://www.icomos.org/blue_shield/bouclier_bleu.html

disposition leurs compétences en tant que volontaires au sein du Bouclier bleu. Mme Mincio rappelle que les professionnels francophones sont particulièrement sollicités pour œuvrer dans cette action. Mme Mincio se tient également à disposition de toutes et tous pour toute question.

Pierre Boillat remercie chaleureusement Mme Mincio pour cette intervention qui contribue à sensibiliser les membres de l'AGBD à cette dramatique situation en Haïti. Pierre Boillat confirme à Mme Mincio que le Comité traitera de ce dossier lors de sa prochaine réunion.

Mme Madeleine Duparc rappelle que l'AIFBD appuie l'IFLA dans cette action et apporte notamment une précieuse collaboration en mettant à disposition des compétences professionnelles francophones. Mme Duparc précise qu'elle a réussi à rétablir des contacts avec Mme Tibule, bibliothécaire à Haïti, et qu'une récolte de documents scolaires est en cours. Mme Duparc encourage les membres de l'AGBD à adhérer à l'AIFBD, et précise que la cotisation de 10 euros peut lui être transmise de main à main, afin d'éviter des frais de transaction avec la Belgique de 7 euros.

M. Eric Monnier profite de la prise de parole de Mme Madeleine Duparc pour souligner son prochain départ à la retraite et la féliciter pour toutes ses actions professionnelles menées depuis des années. L'assemblée applaudit chaleureusement Mme Duparc.

Enquête AGBD

M. Michel Gorin revient sur les difficultés de l'AGBD à trouver de nouveaux adhérents, et notamment auprès des jeunes diplômés. M. Gorin suggère qu'une enquête soit réalisée par l'AGBD, afin de déterminer les attentes des professionnels vis-à-vis de l'association genevoise. M. Gorin souligne qu'un tel projet d'enquête peut être mené dans le cadre des cours donnés aux étudiants de la HEG/ID, dont les résultats (même s'il s'agit d'un « exercice » pour les étudiants) constituent un bon outil de travail pour le mandant. M. Gorin ajoute qu'un tel projet d'enquête peut également porter sur les « non membres » de l'AGBD. M. Gorin précise qu'une enquête de ce type pourrait démarrer en octobre 2010 dans le cadre des cours de la HEG/ID, ou alors en 2011 dans le cadre d'un Bachelor.

Pierre Boillat remercie M. Gorin pour cette proposition et confirme que celle-ci sera traitée lors du prochain Comité. Pierre Boillat souligne parallèlement que des projets prioritaires devront cependant être définis par le Comité, car il ne sera pas possible de lancer tous les projets à la fois.

Pierre Boillat remercie chaleureusement l'assemblée pour sa participation, son écoute et ses débats. Pierre Boillat lève la séance de la 38^{ème} Assemblée générale de l'AGBD.

38^{ème} Assemblée générale AGBD 2010

Liste des personnes excusées :

- Stéphanie Bonvin (Présidente du Groupement valaisan des bibliothèques)
- Vincent Guillot (Président de l'Association des assistants en information documentaire)
- Nicole Naef (Répondante pour les bibliothèques de l'Association des bibliothèques fribourgeoises)
- Marie-Claude Martin
- Marina Chalier
- Jean-Blaise Claivaz
- Jacqueline Deschamps
- Françoise Félicité Nuoffer
- Marie-Pierre Gilliéron
- Francine Jeannet
- Geneviève Kappeler
- Corinne Kuffer
- Marie-Noëlle Mauris
- Maria-Luisa Noetzlin
- Anouchka Offenstein
- Sandrine Rastoldo-Kopp
- Gina Reymond
- Ariane Rezzonico
- Françoise Schmid
- Anne-Christine Tallent
- Marie-Claude Troehler
- Marianne Tsioli
- Claire-Lise Vogel Fouillerat
- Frédéric Walther
- Joëlle Walther
- Anne-Sophie Nussbaumer
- Annette Vauclair